

## Présentation

Fernando Lambert

Volume 24, Number 2, Fall 1991

L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500963ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500963ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

### ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Lambert, F. (1991). Présentation. *Études littéraires*, 24(2), 5–7.  
<https://doi.org/10.7202/500963ar>

## PRÉSENTATION

Pendant très longtemps, on a parlé de *la* littérature négro-africaine. Puis la critique a commencé à parler *des* littératures africaines. Jusqu'à maintenant, il se trouve encore plusieurs critiques africains qui hésitent à parler de littératures nationales. Dans ce numéro d'*Études littéraires*, nous avons voulu examiner l'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone, considérant son existence comme étant l'un des facteurs qui permettent d'identifier l'émergence des littératures nationales.

Pourquoi a-t-on pu pendant aussi longtemps parler de *la* littérature négro-africaine, en considérant que cette production littéraire constituait un seul ensemble homogène? En effet, comment regrouper sous ce chapeau des œuvres aussi diverses que les recueils poétiques de Senghor, les contes de Birago Diop et de Bernard Dadié, les romans de Paul Hazoumé, d'Ousmane Socé, d'Abdoulaye Sadji, de Laye Camara, de Mongo Beti, de Ferdinand Oyono, de Cheikh Hamidou Kane, d'Olympe Bhély-Quénun, etc.? Qu'avaient en commun ces écrivains africains appartenant à des générations différentes et surtout à des pays différents, parlant donc des langues africaines diverses et issus de cultures régionales multiples? Ils partageaient le fait d'être tous des « sujets » de l'empire colonial français. Ils avaient tous étudié à l'école coloniale, ils écrivaient en français. Ils parlaient tous au nom de leurs peuples, dénonçant les méfaits de la colonisation, réclamant la dignité et la liberté pour l'homme noir. Voilà pourquoi sans doute on a considéré leurs œuvres comme constituant un même ensemble.

Puis, avec le temps, le nombre d'œuvres littéraires a grandi. Les situations sociales et politiques se sont diversifiées selon les pays. Certaines régions ont produit plus que d'autres, souvent parce qu'elles s'étaient dotées de maisons d'édition qui ont eu comme effet de stimuler la production. Ainsi, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal ont pendant un long moment occupé le premier rang de la production littéraire africaine. Par la suite, d'autres pays se sont taillé une place, d'abord le Zaïre, puis le Congo. Peu à peu, la critique a pris conscience que la littérature africaine était devenue plurielle.

Le débat s'est alors engagé. Certains tenaient à ce que la production littéraire africaine soit toujours considérée comme formant un seul ensemble. D'autres, dans le respect des diversités de plus en plus sensibles, voulaient plutôt que l'on parle *des* littératures africaines. Peu étaient prêts à parler des littératures nationales. Le pas a été fait en décembre 1990 à Dakar, lorsqu'à la Biennale Arts et Lettres on a donné des ateliers sur « la problématique des littératures nationales ».

La préparation de ce numéro étant déjà en route, bien avant la rencontre de Dakar, nous en sommes tenus à l'étude de l'institution littéraire actuellement à l'œuvre dans les différents pays de l'Afrique subsaharienne francophone. On connaît les multiples formes que peuvent prendre les interventions parfois imprévisibles de l'institution littéraire. Nous en avons scruté ici quelques-unes, sans en épuiser les nombreuses possibilités.

Étant donné le rôle des universités dans le développement de la critique africaine, deux manifestations de l'institution littéraire peuvent être décelées dans la constitution d'une histoire de la littérature africaine et dans la reconnaissance de la littérature orale.

M. Mohamadou Kane insiste sur le fait que la critique, préoccupée avant tout de la spécificité de la littérature africaine, n'a élaboré qu'une histoire fragmentaire qui porte les traces de choix idéologiques aussi bien dans la périodisation que dans des phénomènes d'exclusion. L'auteur fait la preuve que l'histoire littéraire constitue un lieu où a joué et joue encore l'institution littéraire.

De son côté, M. Mamadou Diouf s'intéresse au sort fait à la tradition orale, à la littérature orale, au texte oral par l'instance universitaire. Il dénonce la conception figée, fixiste du texte oral prônée par l'école de Dakar et il lui oppose une autre conception qui correspond mieux, à son avis, au statut réel de ce genre de textes qui se retrouvent toujours en mouvance et ne sont saisissables que sous une forme ponctuelle, c'est-à-dire en situation — d'où la notion de « texte introuvable ». Nous sommes ici en présence d'une intervention problématique de l'institution littéraire.

Viennent ensuite d'autres visages de l'institution littéraire, en particulier tous les modes de reconnaissance et de légitimation des œuvres.

D'abord un champ apparemment sensible, où s'exerce de façon bien spéciale l'institution littéraire dans l'Afrique subsaharienne : l'écriture féminine, dont la production de plus en plus importante ne peut plus être ignorée. Dans leur article, M<sup>me</sup> Irène Assiba d'Almeida et M. Sion Hamou soulignent le sort fait par la critique aux écrits de femmes et s'emploient plus longuement à caractériser cette écriture.

Un autre mode de reconnaissance est sans conteste l'intervention des institutions de l'État dans la production littéraire du pays. M. André Ntonfo étudie le sort fait aux textes littéraires camerounais par les programmes scolaires du ministère de l'Éducation nationale. Il souligne comment le programme-cadre imposé dans les écoles et même à l'Université exerce un effet néfaste, parce qu'il repose sur une idéologie de la déportation vers un ailleurs sociohistorique et socioculturel, ce qui démontre, aux yeux de l'auteur de l'article, que la décolonisation est largement inachevée.

M. Ambroise Kom, pour sa part, insiste sur le fait que, dans le processus de légitimation, les critères ne se limitent pas à la nationalité de l'auteur. D'une part, coexistent deux instances de légitimation, le mirage de Paris se superposant aux instances locales; d'autre part, dans le cas du Cameroun, l'instance politique de légitimation vient tout fausser. La reconnaissance officielle ne sanctionne pas toujours les œuvres au nom de leur qualité littéraire.

Il est aussi une autre manifestation dont on parle peu et qui est pourtant assez présente dans la reconnaissance de la littérature africaine : la préface et sa fonction de consécration. M. André Patient Bokiba a identifié ce phénomène original et il démontre que ce processus de reconnaissance, par les stratégies auxquelles il recourt, par son pouvoir de sanction, s'avère un instrument fort efficace.

L'institution littéraire intervient encore par le biais de la politique éditoriale, aussi bien celle des revues littéraires que celle des maisons d'édition. M. Josias Semujanga dégage d'abord une continuité historique dans le long processus d'autonomisation auquel ont contribué revues littéraires et maisons d'édition, qui ont ainsi participé à l'émergence des littératures nationales. Puis il établit comment le politique et le littéraire sont de plus en plus liés dans chacun des États africains.

Nous avons tenu à vérifier sur le vif, c'est-à-dire dans le quotidien d'un écrivain, quels étaient ses rapports plus ou moins calmes ou orageux avec les diverses instances de l'institution littéraire. Nous en avons fait l'objet de notre Document. M. Mukala Kadima-Nzujj y rencontre l'écrivain congolais Sony Labou Tansi qui vit plutôt bien ses rapports avec les divers intervenants du monde littéraire.

Pour compléter notre réflexion sur l'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone, nous avons réuni quelques recensions d'études critiques qui avaient à voir d'une façon ou d'une autre avec une reconnaissance de plus en plus affirmée des littératures nationales; ces recensions ont été effectuées par des étudiants au doctorat de l'Université de Yaoundé, sous la direction du professeur Ambroise Kom.

*Fernando Lambert*  
Université Laval